

## NOTE DE SYNTHÈSE PATRIMONIALE GOMETZ-LA-VILLE



### Références

Commune	Gometz-la-Ville
Nature du dossier	Inventaire du patrimoine
Objet de la note	Note de synthèse patrimoniale
Pièce(s) jointe(s)	Cartes et fiches descriptives
Dossier suivi par	Amandine Robinet, chargée d'études mission Patrimoine et Culture
Note transmise le	28 novembre 2017



*Vue lointaine de Gometz-la-Ville et des Ullis, 2008*

## TABLE DES MATIERES

Contexte de l'étude.....	p. 2
<b>LA COMMUNE DE GOMETZ-LA-VILLE.....</b>	<b>p. 3</b>
Histoire du site.....	p. 3
Topographie.....	p. 3
Morphologie urbaine.....	p. 4
<b>ETAT DES LIEU PATRIMONIAL.....</b>	<b>p. 5</b>
I – Le patrimoine d’Ancien Régime.....	p. 6
1. Généralités.....	p. 6
2. L’église paroissiale de Saint-Germain-de-Paris.....	p. 6
3. La persistance des structures rurales du village ancien.....	p. 8
Les maisons de bourg.....	p. 8
Les maisons rurales.....	p. 9
La cour commune.....	p. 11
4. Le patrimoine agricole : les fermes.....	p. 12
La ferme Pescheux.....	p. 13
La ferme de la Boulaye.....	p. 15
La ferme Lerebour.....	p. 17
La ferme de Blanzay.....	p. 19
La ferme de Feuillarde.....	p. 21
La ferme de Ragonant.....	p. 23
II – Le patrimoine du 19 <sup>e</sup> siècle.....	p. 24
1. Généralités.....	p. 24
2. Les fermes satellites de Beaudreville.....	p. 25
La ferme Botineau.....	p. 25
La ferme Delange-Malnou.....	p. 27
3. Les villas.....	p. 29
4. Le domaine de Belleville.....	p. 30
Le château .....	p. 30
Les bergeries.....	p. 32
5. Le patrimoine public : la mairie-école.....	p. 33
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>p. 34</b>
Statistiques de l’inventaire de Gometz-la-Ville.....	p. 34
Intérêts de la commune.....	p. 34
Préconisations architecturales.....	p. 34
<b>SOURCES.....</b>	<b>p. 35</b>

## **Contexte de l'étude**

La connaissance de son territoire ainsi que de ses patrimoines est l'un des objectifs de la charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour 2011-2023. L'axe 3 de la charte (« Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle rurale et rurale ») comporte effectivement l'objectif stratégique « connaître, protéger et valoriser les patrimoines culturels » dans lequel s'inscrit l'objectif opérationnel n°23 « améliorer la connaissance culturelle du territoire ».

Durant le printemps 2017, le PNR a procédé à la finalisation de l'inventaire du patrimoine de Gometz-la-Ville initié en 2012 par Diana Ospina, stagiaire, sous la tutelle de Virginie Chabrol, ancienne chargée d'études Patrimoine et Culture du PNR.

Cette étude a trois objectifs principaux. Le premier est l'approfondissement de la connaissance du patrimoine de la commune et ainsi celle du territoire du Parc. Le second est d'identifier, dans la perspective d'une politique de sauvegarde, les principaux bâtiments d'intérêt et leurs caractéristiques à préserver. Enfin, il s'agit d'enrichir une réflexion patrimoniale sur le devenir du bâti ancien dans un contexte de révision du PLU de la commune. Pour répondre à ces trois objectifs, le présent document est complété des cartes typologiques<sup>1</sup> et qualitatives<sup>2</sup> du patrimoine local, ainsi que des fiches descriptives des édifices repérés.

Cet état des lieux patrimonial a consisté en une analyse des cartes et cadastres anciens, un travail de terrain avec étude individuelle des édifices d'intérêt patrimonial selon la méthodologie du Service régional de l'Inventaire<sup>3</sup>, une campagne photographique réalisée depuis la voie publique pour illustrer ces derniers, et enfin leur saisie dans la base de données interne au Parc. Sa transmission à la municipalité en constitue une première restitution. Sa communication au bureau d'études en charge de la révision du PLU permettrait quant à elle une bonne intégration des enjeux patrimoniaux dans le document d'urbanisme communal.

---

<sup>1</sup> La carte typologique identifie les différentes familles patrimoniales présentes dans les communes :

- Patrimoine religieux : église, abbaye, chapelle, prieuré, presbytère, etc.
- Patrimoine agricole : ferme, étable, hangar, grange, silo, colombier, remise, etc.
- Patrimoine domestique : maison rurale, maison de bourg, maison à boutique, maison de notable, maison forestière, pavillon, pavillon de chasse, château, manoir, auberge, etc.
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire : mairie, école, poste, fontaine, lavoir, pont, gare, etc.
- Patrimoine artisanal et industriel : moulin, forge, tuilerie, garage, atelier, silo, etc.
- Urbanisme : place, cour, cour commune, lotissement, îlot, quartier, hameau, etc.

<sup>2</sup> La carte qualitative localise les éléments patrimoniaux classés selon 4 degrés d'intérêt : élément repéré (qui a subi des transformations), élément intéressant, élément remarquable, élément exceptionnel.

<sup>3</sup> Cet inventaire reprend le pré-inventaire topographique réalisé par le Service de l'Inventaire en 1976-1982, ainsi que le diagnostic patrimonial du bureau d'études Kargo élaboré en 2009 lors de l'extension du Parc.

## LA COMMUNE DE GOMETZ-LA-VILLE

### *Histoire du site*

Les paroisses de Gometz-la-Ville et de Gometz-le-Châtel sont pendant longtemps réunies en une même entité féodale, la « châtellenie de Gometz ». Celle-ci entre dans le giron du comté de Rochefort à la fin du 11<sup>e</sup> siècle, comté qui fusionne au début du 12<sup>e</sup> siècle avec la seigneurie de Montfort dans laquelle il demeure pendant plus de 200 ans. A la fin du 15<sup>e</sup> siècle, la châtellenie de Gometz est rattachée à celle de Marcoussis, puis au comté de Limours en 1620. Ce dernier est acheté par la famille de Lorraine (comtesse de Brionne) en 1775 ; de nombreuses bornes martelées d'une croix de Lorraine sont alors placées pour délimiter les différents fiefs du territoire jusqu'à la Révolution française. La paroisse de Gometz-la-Ville comporte effectivement de nombreux fiefs sous l'Ancien Régime, dont les noms se retrouvent aujourd'hui dans les hameaux et écarts de la commune. Constitués de terres agricoles, les fiefs ont pour centralité de grandes fermes à cour souvent dotées d'un logis seigneurial. En 1790 et 1793, la plupart des fermes de Gometz qui appartiennent à des émigrés, notamment à des ordres religieux, sont vendues comme bien nationaux. Au 19<sup>e</sup> siècle, la configuration de la commune ne change pas, les hameaux se développent légèrement et les fermes se modernisent. Les cultivateurs de Gometz fournissent les marchés alentours (Montlhéry, Limours, Dourdan) ainsi que les halles de Paris jusqu'au troisième quart du 20<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Le bourg est quant à lui peuplé de laboureurs ou manouvriers mais aussi d'artisans. A partir des années 1970, la commune connaît une urbanisation constante qui procède par opérations. Mise à part la précoce bande pavillonnaire de la rue Frileuse lotie à partir de 1961, cette vague démarre vraisemblablement avec l'appel d'air créé par le lotissement à l'américaine de Chevry (rattaché à Gif-sur-Yvette en 1974) et par le développement de l'agglomération nouvelle des Ulis. Ces deux « évènements » accompagnent l'entrée de la petite commune rurale de Gometz dans le phénomène périurbain. De nouvelles zones pavillonnaires se constituent aux abords du bourg avec, dans l'ordre : le lotissement de la Vigne à Perron, la rue des Molières, le lotissement de Saint-Germain, de Montvoisin, le clos de la Boulaye, et dernièrement le clos du Village et la rue de Blanzay. Actuellement, la saturation des Ulis et de l'agglomération d'Orsay exerce une certaine pression immobilière sur la commune de Gometz-la-Ville, notamment sur ses fermes.

### *Topographie*

La commune de Gometz-la-Ville est située au nord du plateau céréalier de Limours, dans le Pays du Hurepoix, et compte actuellement 1500 habitants. Les limites communales sont à la fois naturelles, infrastructurelles et parfois imperceptibles : Gometz est bordé au nord par les coteaux boisés de l'Yvette, au sud-est par la route départementale 35, tandis que ses terres agricoles au sud et à l'ouest forment la continuité avec les autres communes du plateau de Limours. Pour ce qui est de l'hydrographie, la rivière de la Salmouille, affluent de l'Orge, traverse de façon discrète une partie du territoire communal au sud du bourg. Le ruisseau des Fonds émerge de la crête du plateau vers la

---

<sup>4</sup> Sources :

- Abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, vol. III, 1757.
- *Monographie communale de Gometz-la-Ville*, 1899, AD91 3P 084.
- Pierre Rousseau, *Gometz-la-Ville : chroniques d'histoire locale*, Mairie de Gometz-la-Ville, 1984.
- Pierre Rousseau, *Les fermes de Gometz-la-Ville*, Mairie de Gometz-la-Ville, 1986-1987.
- Pierre Rousseau, *Les hameaux de Gometz-la-Ville*, Mairie de Gometz-la-Ville, 1988-1989.

Folie Rigault et s'écoule en fond de vallée du bois de Vaugondran. Un autre ruisseau présente la même topographie au niveau du coteau de Ragonant à travers les bois de Vaugien. Ailleurs, l'eau affleure et était autrefois visible par la présence dans les champs de nombreuses mares, désormais comblées, mise en évidence dans l'ouvrage *Carteau* issu du projet « Plateau Lumière » (2014).

### **Morphologie urbaine**

Gometz-la-Ville, village de plateau, possède historiquement un habitat très dispersé. Il se compose, outre le bourg, de six hameaux (Beaudreville, Mauregard, Folie-Rigault, Guépinrière, Vacheresse, Blanchard) et cinq écarts (Taillis-Bourdrie, Feuillarde, Ragonant, Belleville, Malassis) éparpillés sur le territoire. Le village se développe le long d'une ancienne voie royale (cf Atlas Trudaine), actuelle route départementale 988. Bien que la commune soit en voie d'urbanisation depuis une trentaine d'années par une densification du tissu bâti traditionnel et la constitution de marges pavillonnaires, elle constitue encore un contraste vis-à-vis de l'hyper urbanisation du plateau de Saclay et des Ulis voisins. En termes de morphologie, on constate une implantation linéaire du bâti. Le village, organisé autour de l'église et d'une grande ferme comme point de centralité, s'est formé au carrefour de deux axes de passage majeurs au Moyen-âge et qui continuent de le structurer : l'axe Paris-Chartres passant par Dourdan, et l'axe de Chevreuse à Montlhéry et Limours. Il se caractérise en centre bourg par un front bâti continu constitué de façades pignon ou gouttereaux à l'alignement sur rue, et par l'omniprésence des champs autour des zones habitées.

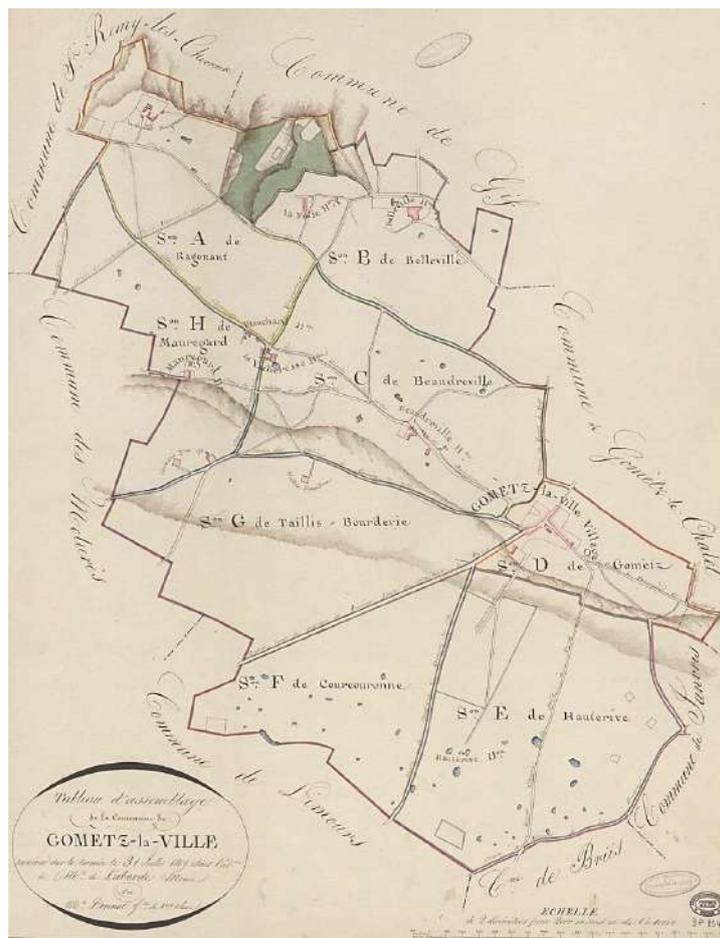


Tableau d'assemblage du cadastre napoléonien illustrant la topographie de Gometz-la-Ville, 1809 ©ADE 3P\_084



Section D (village) du cadastre napoléonien de Gometz-la-Ville, 1809 ©ADE 3P\_084

## ÉTAT DES LIEUX PATRIMONIAL

La commune de Gometz-la-Ville possède un important patrimoine rural et agricole. Cependant, le bourg très passant a subi des transformations. Elles sont dues à la fois à une densification par mitage mais aussi aux marges du centre historique, et par de nombreux ravalements dénaturant le bâti ancien. Les rénovations subissent bien souvent l'influence du modèle urbain sur l'architecture rurale, notamment dans les hameaux isolés. L'inventaire du patrimoine réalisé en 2012 et achevé en 2017 a permis de recenser 21 éléments patrimoniaux sur le territoire communal, un cinquième du corpus étant considéré comme remarquable. Dans l'inventaire, on analyse toute construction ancienne bien conservée. Elle peut être un *typicum* lorsqu'elle est représentative d'une typologie et/ou d'une époque précise, et un *unicum* lorsqu'il s'agit d'un exemple unique en son genre. L'étude de terrain tend à mettre en évidence les typologies dominantes qui sont analysées et localisées sur les cartes jointes au présent document. Le but est d'en définir les caractéristiques et les spécificités propres à la commune qu'il s'agit de préserver. Deux grandes typologies ressortent de l'inventaire communal, les maisons rurales et les fermes à cour, reflétant le caractère éminemment agricole de Gometz-la-Ville, souvent occulté par le phénomène périurbain récent.

### I – Le patrimoine d'Ancien Régime

#### 1. Généralités

Le bâti et les formes urbaines héritées de l'Ancien Régime sont attestés sur le cadastre napoléonien de la commune de Gometz-la-Ville daté de 1809. Ce document, systématiquement relevé pour chaque commune française au début du 19<sup>e</sup> siècle, fixe un état des lieux du foncier et de l'immobilier au cours des premières décennies post révolutionnaires. La conclusion que l'on peut tirer de son observation est la persistance des trois quarts du tissu bâti ancien à Gometz-la-Ville. Le bourg, qui concentre historiquement la majorité du bâti de la commune, organisée sur la route de Chartres, n'a été que très tardivement densifié et entouré de quartiers pavillonnaires au cours du dernier quart du 20<sup>e</sup> siècle. De même, tous les hameaux et écarts précédemment cités existent déjà sous l'Ancien Régime. Le bourg, se caractérise aujourd'hui par un tissu peu dense mais assez régulier. Les maisons, qui présentent majoritairement leur façade alignée sur la rue, marquent une certaine continuité bâtie de constructions majoritairement mitoyennes. Le parcellaire est de taille moyenne, de forme assez régulière, et le bâti se concentre en front de rue, parfois autour de cours constituant de nombreuses fermettes. On compte aussi de nombreuses fermes isolées dans l'Ancien Régime à Gometz. Les constructions anciennes présentent une architecture traditionnelle en moellons de meulière recouverts d'enduit à la chaux, les toitures étant en tuiles et très rarement dotées de lucarnes.

#### 2. L'église paroissiale Saint-Germain-de-Paris

L'un des seuls vestiges médiévaux à Gometz-la-Ville est son église paroissiale. Placée sous le patronage de Saint-Germain, évêque de Paris de 555 à 576, elle est rattachée au prieuré Saint-Clair

de Gometz-le-Châtel jusqu'à la Révolution. L'édifice tel qu'on l'observe aujourd'hui est construit à partir du 14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> siècle et remanié à plusieurs reprises. Au cours du 18<sup>e</sup> siècle, l'intérieur est restauré : les baies du chœur sont bouchées par la pose des lambris intérieurs et la façade principale et le chevet sont renforcés. De plan basilical, l'église est bâtie en pierres de grès et de meulière, enduites à pierre-vue, et n'a de saillant que sa tour-clocher à section carrée. Celle-ci possède un dernier niveau en pierres taillées de grès, couvert d'un toit en pavillon en ardoise et percé d'ouvertures dotées d'abat-sons. Sa façade principale et son chevet plat sont aveugles et renforcés, comme les façades latérales percées de lancettes (baies ogivales), de contreforts en meulière. A l'intérieur, la pierre est couverte d'un badigeon blanc et la nef est flanquée d'un unique bas-côté au sud. Les deux vaisseaux sont voûtés sur croisées d'ogives avec des clefs de voûte et culs de lampe des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles. Les premières présentent différents sujets : tête d'angelot sur fond de roue crantée, deux têtes masculines et deux têtes féminines, temple païen orné de cariatides. Les seconds sont à simple motif végétal à l'exception d'un visage d'homme. Dans le chœur, des boiseries et un retable représentant les Pèlerins d'Emmaüs d'après Le Titien sont tous deux du 18<sup>e</sup> siècle. A l'entrée du chœur, encastré dans le sol, se trouve une dalle funéraire d'un « marchand boucher » du 16<sup>e</sup> siècle. A droite du chœur, le bas-côté conduit à la chapelle de la Vierge et à la sacristie. En passant, on note sur le pilier nord-ouest de la tour-clocher la date gravée de 1818 rappelant des travaux de réparation.



*Vue de la mairie-école et de l'église de Gometz-la-Ville, vers 1900 et aujourd'hui ©ADE 2Fi084\_01 et PNR*



*Tour-clocher et chevet (à gauche) et la façade occidentale (à droite) de l'église de Gometz-la-Ville, 2012*

### 3. La persistance des structures rurales du village ancien

#### *Les maisons de bourg*

Au cœur du village, les bâtiments sont alignés et constituent un front de bâti homogène du point de vue des gabarits et des hauteurs de façade. Entre les fermes de la Boulaye et de Blanzay, la rue de Chartres est bordée au sud par un alignement de maisons de bourg à R+1 déjà présentes sur le au cadastre napoléonien de 1809. On observe de nombreux ravalements malheureux qui ont eu pour effet de dénaturer ces maisons de bourg. L'une d'entre elles retient pourtant l'intérêt, celle du n°25-27. Sa porte cochère en grès qui en est l'élément remarquable indique vraisemblablement la fonction à la fois domestique et artisanale ou maraîchère de la demeure. Elle porte la date sculptée de 1732. La division de l'édifice en deux propriétés est perceptible par une nette différence des matériaux de façades et toitures. A droite, le n°27 est revêtu d'un enduit à pierre vue et coiffé d'un toit à tuiles plates, tandis qu'à gauche, le n°25 est revêtu d'un enduit ciment couvrant, d'un décor peint en blanc, d'une corniche bien conservée, et coiffé d'un toit en ardoise. De part et d'autre de la porte cochère à arc surbaissé, deux portes ont été ajoutées *a posteriori*. Parmi les deux chasse-roues en grès, celui de droite est en réalité le remploi d'une borne seigneuriale avec une croix de Lorraine gravée dans un losange rappelant que la comtesse de Brionne, de la famille de Lorraine, possède le comté de Limours à la veille de la Révolution. Côté cour, le n°25 possède une petite aile perpendiculaire au bâtiment sur rue, couverte d'une toiture à croupe en ardoise. Il s'agirait vraisemblablement d'un ancien escalier. L'intérêt de cette bâtisse réside donc dans sa typologie de maison de bourg à porte cochère peu conservée sur la commune, son ancienneté, sa porte en grès et ses éléments gravés.



*Maison de bourg à porte cochère, 25-27 rue de Chartres, 2014*

## ***Les maisons rurales***

Marquée par sa modestie, l'une des typologies majoritaires des franges et hameaux de Gometz-la-Ville est la maison rurale. Bâties en moellons de meulière, les maisons rurales sont de plan allongé et d'implantation variée, en front de rue. Construites de plain-pied, souvent dotées d'un grenier de stockage, elles peuvent être accompagnées d'annexes agricoles plus modestes encore que leur logis. Les mieux conservées se trouvent aux hameaux de Beaudreville et de la Folie Rigault où elles ont gardé leur morphologie, malgré le ravalement excessif des façades sur rue. Les caractéristiques des maisons rurales sont bien souvent mises à mal. L'aménagement d'un comble avec l'ajout de châssis ou de lucarnes mal proportionnés et la régularisation des ouvertures peuvent dénaturer ces maisons, tout comme la mode de « décroûter » les enduits. Elles constituent donc un patrimoine fragile et pourtant précieux pour l'identité rurale et l'image villageoise de Gometz-la-Ville. Parmi les trois maisons rurales repérées dans l'étude, on peut citer l'exemple du 82 route de Beaudreville, une ancienne maison paysanne du 18<sup>e</sup> siècle qui figure sur le plan d'Intendance (1785). Construite en moellons de meulière, actuellement recouverts d'un enduit couvrant côté rue et à pierre trop apparente pour le reste, ses percements sont irréguliers et elle possède une lucarne capucine passante. L'élément principal de datation en est la porte en plein cintre à encadrement en pierre de grès taillée. La maison est légèrement modifiée la fin du 19<sup>e</sup> siècle par son propriétaire, l'architecte Pierre Constant Testel, qui l'aménage et la décore d'ornements de terre cuite notamment un buste de la République en pignon. La double ouverture séparée par un pilier de brique et surmontée d'un linteau métallique timbré de fleurettes date également de ce remaniement. A sa mort en 1912, la propriété est léguée à la commune en échange de l'entretien à perpétuité de sa sépulture d'où l'appellation de « maison de la commune » puisqu'elle en avait la disposition [AD91 2W56]. Mais suite à une opposition des héritiers, la succession se règle très tardivement (1987). Aujourd'hui, il s'agit d'une maison divisée en trois logements sociaux, rénovée aux alentours de 2010. Son intérêt réside dans la permanence d'une volumétrie, un décor préservé, une implantation à pignon sur rue, et des ouvertures intéressantes associées aux deux époques d'intervention.



*Maison rurale du 82 route de Beaudreville, 2012*

Le 7 rue de la Folie Rigault, situé dans le hameau éponyme, se constitue d'une maison rurale antérieure au cadastre napoléonien de 1809, agrandie d'une travée au nord et d'une annexe en retour sur la parcelle. La bâtisse est implantée le long du chemin de la Folie Rigault, aujourd'hui en fond de parcelle puisque l'entrée s'effectue par le portail côté rue. De plain-pied, surmontée d'un grenier marqué par une lucarne rampante et traversante typique mais ici redimensionnée, elle est bâtie en moellons de meulière enduits à pierre vue côté Est et couvrant côté Ouest. Elle a conservé côté Est l'irrégularité des percements et des gabarits d'ouverture. Côté jardin à l'Ouest, un enchevêtrement de toitures vient illustrer l'aménagement de la maison et son raccord avec une aile perpendiculaire servant d'annexe.



*Maison rurale du 7 rue de la Folie Rigault, côté chemin, 2017*



*Maison rurale du 7 rue de la Folie Rigault, côté rue, 2008 ©Google Earth*

### ***La cour commune***

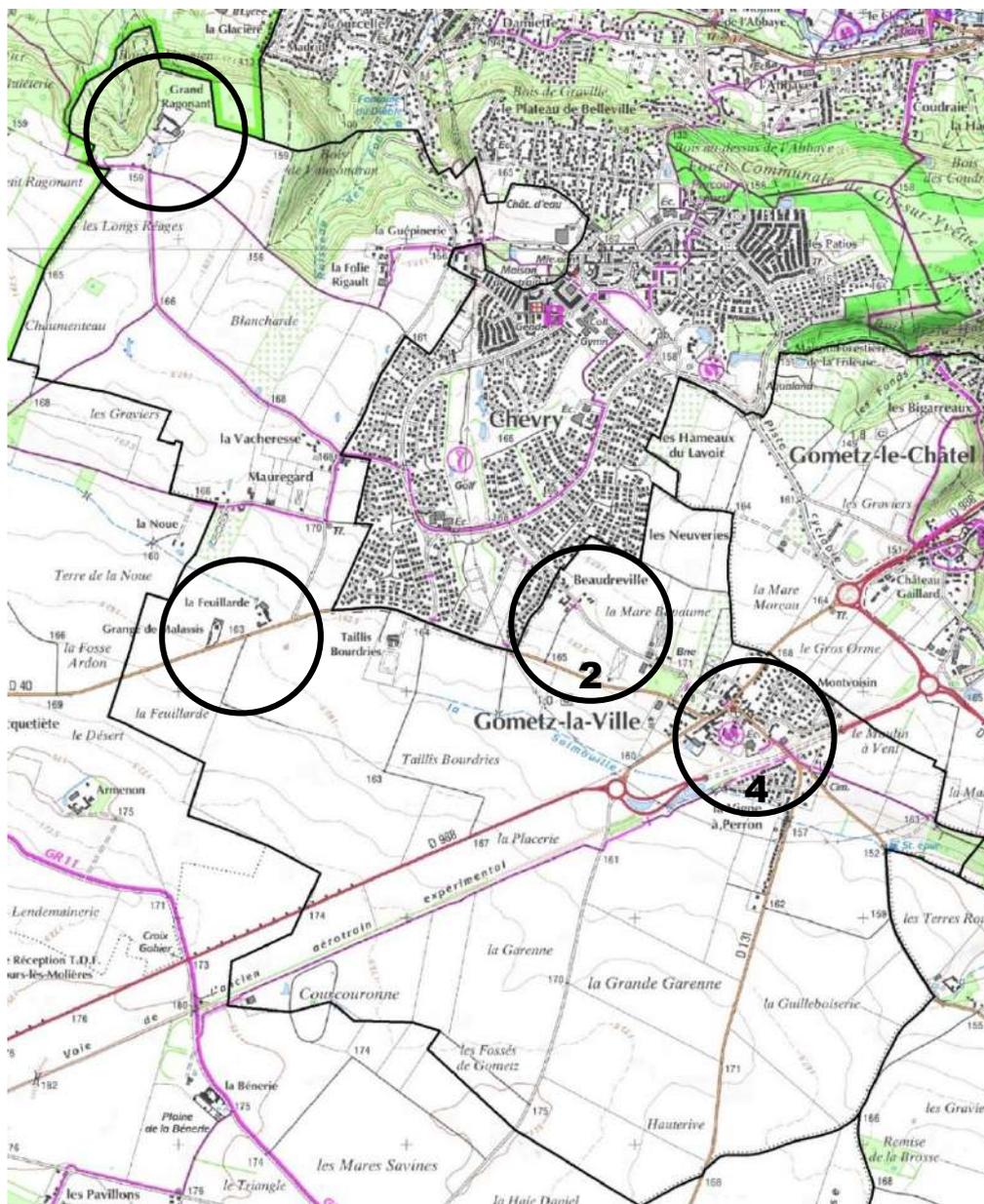
En face, dans le même hameau, figure un autre exemple typique de structure rurale, la cour commune située au 14-22 rue de la Folie Rigault. Système d'organisation de plusieurs modules mitoyens autour d'un espace libre central, la cour commune regroupe traditionnellement du logement (petits cultivateurs, journaliers travaillant dans les fermes voisines), un lieu de travail (la cour essentiellement) et des espaces de stockage. A la Folie Rigault, l'ensemble bâti est majoritairement antérieur au cadastre napoléonien, bien que le n°22 soit plus récent (19<sup>e</sup> siècle). Au sud de la cour, on trouve les vestiges de la ferme qui a été accolée à cet espace dans les années 1870 (logis, étable, charreterie, hangar). Ici, on observe un alignement de maisons rurales, perpendiculaire à la rue de la Folie Rigault, présentant des décrochés de toitures intéressants et orientées sur une cour commune. Ces constructions modestes sont bâties en moellons de meulière et s'élèvent de plain-pied avec un grenier de stockage, et parfois un étage habitable. On remarque qu'une ancienne grange a été transformée en habitation tout en conservant l'ouverture de sa porte charretière. Au contraire, dans sa continuité, une petite maison de deux travées et un étage a subi un redimensionnement de ses ouvertures. L'emploi du ciment dans les encadrements et la présence de volets roulants blancs sont également des éléments dénaturants. La dernière maison de l'alignement présente quant à elle encore l'irrégularité des ouvertures typique de l'architecture rurale. Au fond de la cour, parallèle à la rue, la bâtisse rurale constituée d'une partie antérieure à 1809 (à gauche) a conservé l'irrégularité de ses percements et sa lucarne capucine. Seule cour commune conservée, cet ensemble témoigne de l'ancienne présence des petits cultivateurs et maraîchers à Gometz-la-Ville.



*Cour commune du 14-22 rue de la Folie Rigault, 2017*

#### 4. Le patrimoine agricole : les fermes

La première richesse patrimoniale de la commune demeure ses nombreuses fermes anciennes. Malgré le nombre important de destructions (Belleville, Beaudreville) et de rénovations (Montvoisins, Taillis Bourdrie, La Vacheresse, etc.), Gometz-la-Ville compte encore huit grandes fermes patrimoniales dont deux remarquables. Elles appartiennent, à la veille de la Révolution, à de grands propriétaires terriens, dont deux grands ordres religieux, celui des Vaux de Cernay (Blanzay et Feuillarde) et des Dames de Saint-Mandé (La Boulaye). La plupart sont attestées dans les sources au 17<sup>e</sup> siècle (« Pescheux », Boulaye, Blanzay, Feuillarde, Ragonant voire « Lerebour »), tandis que d'autres se sont développées au 19<sup>e</sup> siècle (« Botineau », « Delange-Malnou »). Toutes ont gardé leurs volumes et leurs caractéristiques architecturales qui permettent la lecture des anciens usages. Pour comprendre ces monuments agricoles, il est possible de consulter l'inventaire approfondi des fermes de Gometz-la-Ville qui développe les données qui suivent.



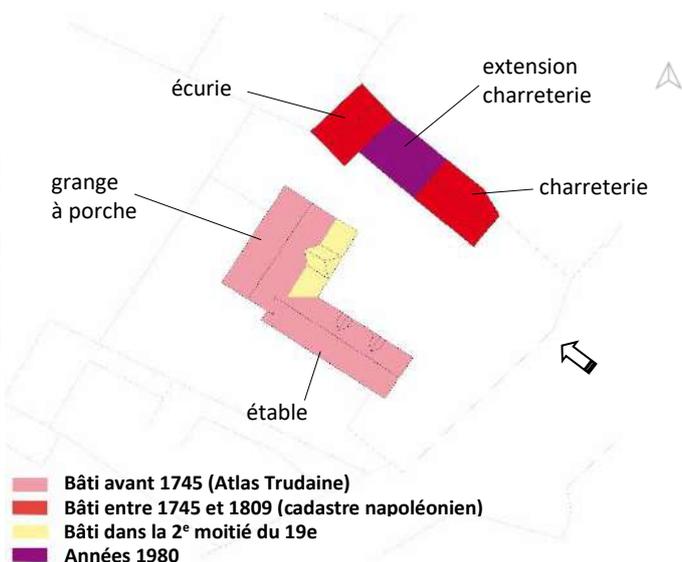
Carte identifiant les huit fermes patrimoniales étudiées, Inventaire des fermes patrimoniales, PNR HVC

## La ferme « Pescheux »

Au croisement des deux principales routes traversant Gometz, la ferme « Pescheux » est un ensemble bâti attesté en 1682 dans les sources, et en 1745 sur une carte (Atlas Trudaine). Les bâtiments que l'on voit aujourd'hui datent de la première moitié du 18e siècle, si ce n'est d'avant pour l'écurie et la grange ; de la seconde moitié du 18e siècle, voire tout début du 19e siècle, pour l'écurie et la charreterie. Les « Pépinières Pescheux » s'y installent en 1972. Par la suite, l'aile sur rue qui constituait le quatrième côté de la ferme a été abattue en 1977, laissant l'ensemble du corps de ferme visible et ouvert sur l'espace public, et l'extension de la charreterie a été réalisée au début des années 1980. Au fond de la cour se trouve une vaste grange à porche avec une toiture qui descend très bas, formant des petites pièces annexes précédant l'espace unique de la grange. A gauche, les anciennes étables ont été transformées pour partie en habitations, ce qui a occasionné de nouveaux percements notamment sur la façade arrière et la modification des lucarnes à l'avant. Sa porte arrondie à encadrement de grès côté cour confirme sa datation qui remontrait au 18e siècle. A droite, la charreterie est fermée sur trois côtés et ouverte côté cour par deux poteaux en bois sur des de grès. Elle a été agrandie vers le nord pour faire la jonction avec un dernier bâtiment formant un retour en fond de cour. Séparé de la grange par un espace dégagé par la destruction d'une bergerie dans les années 1970, il s'agit de l'écurie. De plain-pied avec un grenier à foin, elle est aujourd'hui l'espace de vente de la pépinière : les ouvertures ont été redimensionnées mais le volume intérieur a été conservé, tout comme le plancher, l'auge et le râtelier. L'intérêt de la ferme « Pescheux » réside finalement dans son homogénéité, son état de conservation, et sa grange remarquable par son volume et sa forme de toit. Pourtant, les abords ne la mettent pas forcément en valeur (traitement du sol, haie...).



Cadastre napoléonien, 1809 ©ADE 3P\_084



Datation et usages des bâtiments



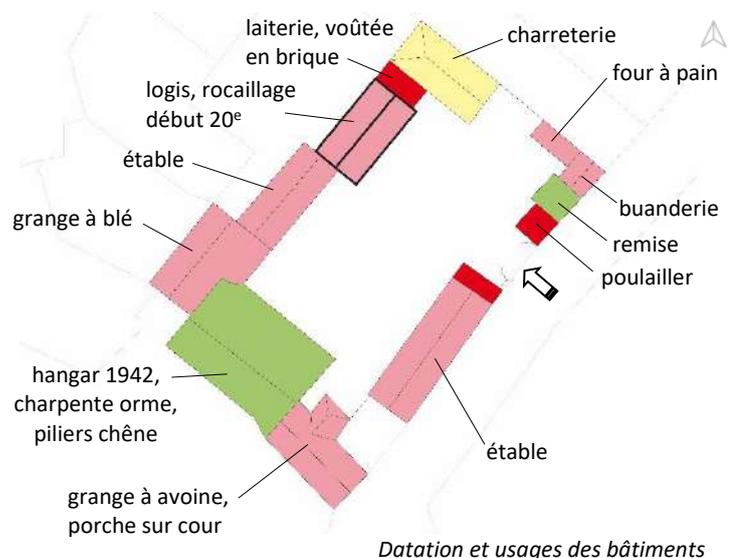
*Ferme « Pescheux », 2012*

## La ferme de la Boulaye

La ferme et la métairie de la Boulaye sont la propriété des Dames de Saint-Mandé, religieuses augustines, à partir du tout début du 18<sup>e</sup> siècle [Rousseau, *Les fermes de Gometz-la-Ville*]. A la Révolution, les bâtiments sont vendus comme bien national à Guy Jean-Baptiste Target, avocat, ancien député à la Constituante et propriétaire du domaine de Quincampoix aux Molières [AD78, 1Q146]. Les bâtiments aujourd'hui visibles datent au moins du 18<sup>e</sup> siècle, la plupart étant attestés sur l'Atlas de Trudaine (vers 1745) sauf la charreterie (19<sup>e</sup> s.). Le grand hangar est ajouté quant à lui au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. La ferme constitue un vaste ensemble bâti autour d'une cour assez régulière de plan rectangulaire. Le logis se situe face à l'entrée principale autrefois matérialisée par un portail en demi-lune (cf cadastre napoléonien). Il est le seul bâtiment qui se distingue par sa hauteur (R+1), son avancée sur cour, la relative régularité de ses ouvertures et son léger enduit rocaillé, incrusté de fragments de meulière. A sa droite, la laiterie accessible par une petite porte basse cintrée présente une voûte en brique [source orale]. A gauche, l'étable est caractérisée par une large porte de ferme à deux battants et des gerbières qui permettent d'accéder au grenier à foin. La grange à blé, mitoyenne et en léger retrait, possède un porche. En retour, un vaste hangar construit en 1942 à l'emplacement de l'ancienne mare se distingue dans le corps de ferme par ses grandes dimensions, mieux adaptées aux machines agricoles modernes, et sa toiture d'ardoise. Il possède une charpente en orme et des piliers en chêne [source orale]. Dans son prolongement se trouve la remarquable grange à avoine dotée d'un porche très saillant. Confortée par des chaînes d'angle en meulière taillée et de nombreux tirants et ancrs en fer forgé, cette grange est bien conservée. Parallèle à la route de Chartres, un long bâtiment apparenté à une ancienne étable est quant à lui l'élément le plus modifié de l'ensemble. Le mur gouttereau sur rue, autrefois marqué par de fines ouvertures d'aération rebouchées au ciment, a été percé de porte et fenêtres pour y accueillir une nouvelle activité. Enfin, la charreterie est fermée sur l'extérieur par deux murs aveugles soutenus par de fins contreforts et des ancrs métalliques. Côté cour, elle a été en partie murée par des parpaings brique. Globalement, cette ferme de centre-bourg possède des bâtiments homogènes et bien conservés, et un rôle paysager et urbain structurant dû à sa position en front de rue et à ses abords préservés.



Cadastre napoléonien, 1809 ©ADE 3P\_084



Datation et usages des bâtiments

- Bâti avant 1745 (Atlas Trudaine)
- Bâti avant 1809 (cadastre napoléonien)
- Bâti au 19<sup>e</sup> siècle
- Bâti dans la 1<sup>ère</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle



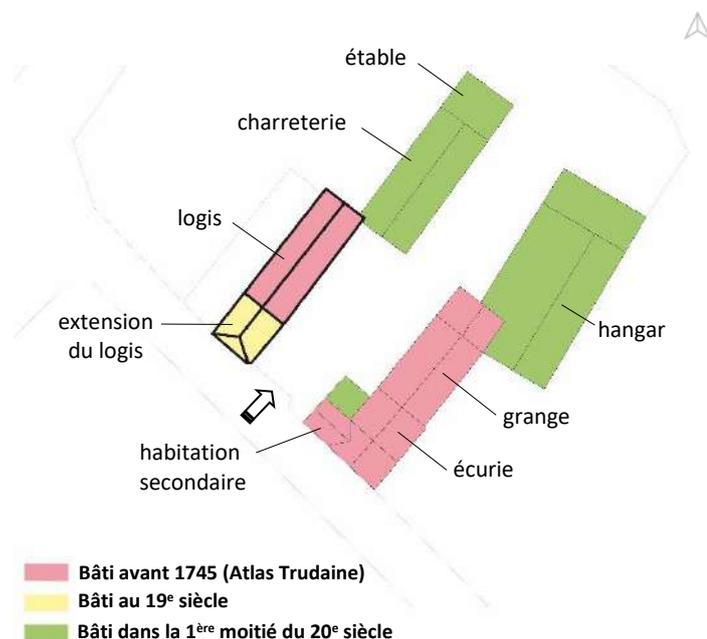
*Ferme de la Boulaye, 2012*

## La ferme « Lerebour »

La ferme située au flanc nord-oriental de l'église paroissiale n'est pas documentée dans les archives mais est attestée vers 1745 (Atlas Trudaine), tandis que la charreterie et le hangar prolongeant chacune des deux ailes parallèles vers le nord datent de 1942 [source orale]. A l'entrée de la cour, le portail en demi-lune visible sur le cadastre napoléonien (1809) a été remplacé par un simple portail plus large pour laisser entrer les véhicules agricoles modernes. A gauche, l'aile nord est occupée par le logis qui s'élève sur une cave, un rez-de-chaussée et un étage. Le pignon sur rue, marquée par un angle biseauté côté cour, constitue une extension du 19<sup>e</sup> siècle qui vient mettre le bâtiment à l'alignement. Dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, la partie centrale Au nord, les fenêtres de l'étage ressemblent encore à des gerbières. A la base du toit court une corniche moulurée en plâtre. De l'autre côté du portail, le long de la rue, une petite habitation secondaire ferme la cour. La longue aile qui lui est perpendiculaire est constituée d'une écurie surmontée d'un grenier à foin, et d'une grange dont la toiture forme un décroché. Elle est percée d'une grande porte charretière faisant toute la hauteur du mur car elle était précédée au 19<sup>e</sup> siècle d'un porche aujourd'hui détruit (cf traces de poutres et pavage au sol). Au nord, la grange possède une pièce mitoyenne plus petite qui se distingue par son enduit couvrant, un pignon en pan de bois apparent et une porte charretière plus modeste. Dans le prolongement du logis, formant une avancée sur cour, une charreterie à structure bois sur dés de béton est flanquée au sud d'une remise à grenier et au nord d'une petite étable en appentis. En face, un hangar datant des mêmes années et caractérisé par des murs en parpaings brique et deux grandes portes en tôle, prolonge la grange tout en étant en retrait du corps de ferme. Avec ses deux pignons alignés sur la rue, la petite ferme « Lerebour », ancienne et relativement bien conservée, est assez discrète dans le paysage de Gometz-la-Ville bien qu'elle occupe une place clé dans le cœur de bourg et contribue à son caractère rural et patrimonial.



Cadastre napoléonien, 1809 ©ADE 3P\_084



Datation et usages des bâtiments

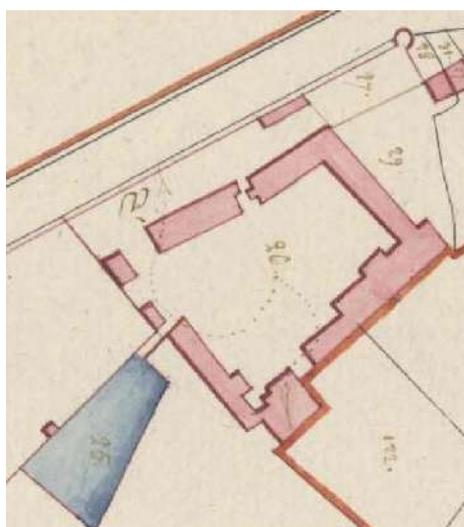


*Ferme « Lerebour », 2012-2017*

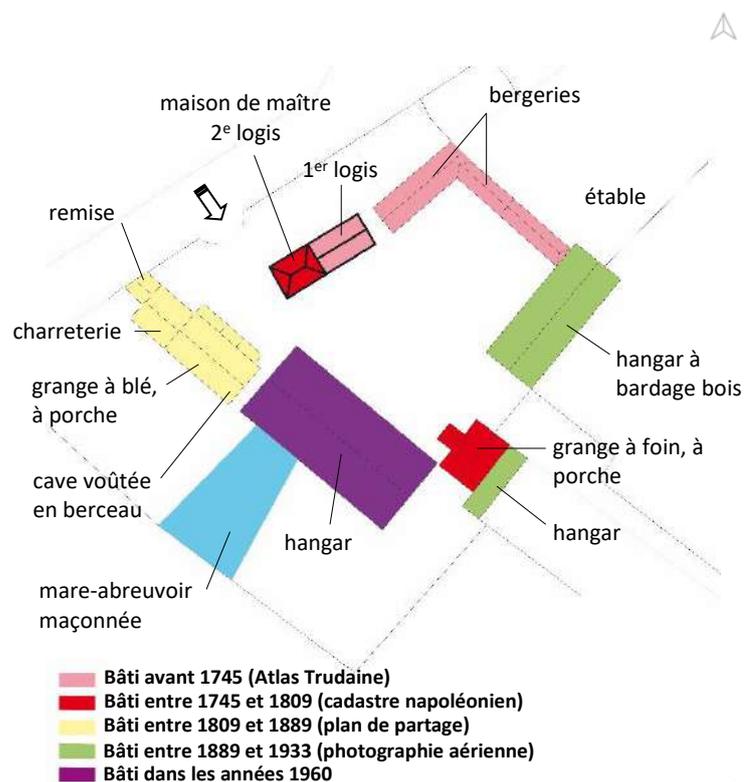


## La ferme de Blanzay

La « Grande ferme » désigne, au 17<sup>e</sup> siècle, la ferme seigneuriale des fiefs de Blanzay et de Gometz-la-Ville alors réunis. Elle appartient à une famille d'officiers royaux, les Sevin. En 1692, le ministre de Louis XIV et comte de Ponchartrain Louis Phelypeaux cède à l'abbaye des Vaux de Cernay les fermes de Blanzay et de Feuillarde en échange de la ferme d'Ithe [AN, 25AP 29]. En 1790, Blanzay est vendue comme bien national au maire d'Orsay M. Desjobert [AD78, 1Q143], et reste dans cette famille jusqu'en 1877. Pour ce qui est des bâtiments, le premier logis, ainsi que les bergeries et l'étable figurent sur l'Atlas Trudaine (vers 1745). La maison de maître et la grange à foin datent vraisemblablement de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Le corps de bâtiment formé par la grange à blé, la charreterie et la remise sont quant à eux construits au 19<sup>e</sup> siècle. Enfin, le hangar sud-est date d'entre 1889 et 1933, et le hangar sud-ouest des années 1960. Le corps de ferme se déploie autour d'une vaste cour rectangulaire en retrait de la route de Chartres et s'ouvre actuellement par un portail en demi-lune. En entrant dans la cour, on trouve sur la gauche la maison de maître ajoutée à l'ancienne habitation dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Cette maison, de plan presque carré, est recouverte d'un enduit rocaillé, incrusté de fragments de meulière, et d'un toit à croupes à forte pente en ardoise. Ses façades sont percées de façon peu régulière ce qui, avec les ancrs métalliques en S et le contrefort sur son pignon, témoigne de son ancienneté. Au nord, l'ancien logis est plus bas. Là aussi, la meulière apparente est ponctuée d'ancres métalliques. Dans sa continuité mais séparées par un accès à l'arrière-cour, les bergeries aujourd'hui transformées en logements forment un L au nord du corps de ferme, prolongé au sud par l'étable. Au sud-est, le hangar en meulière et couvert d'ardoise présente un bardage bois sur la façade arrière et le pignon nord, et est percé de deux grandes portes charretières. Au sud, la grange à foin comprend un porche profond et des bornes portant la croix de Lorraine remployés comme chasse-roues. En retour, un hangar en béton et toiture en tôle est implanté au-devant d'une mare-abreuvoir maçonnée. Dans son prolongement, la grange à blé présente un porche flanqué de deux appentis et possède deux étages de mezzanine aménagés pour le traitement du blé. Côté nord, la charreterie à grenier en pan de bois est aujourd'hui murée en garage.



Cadastre napoléonien, 1809 ©ADE 3P\_084





Ferme de Blanzay, 2012

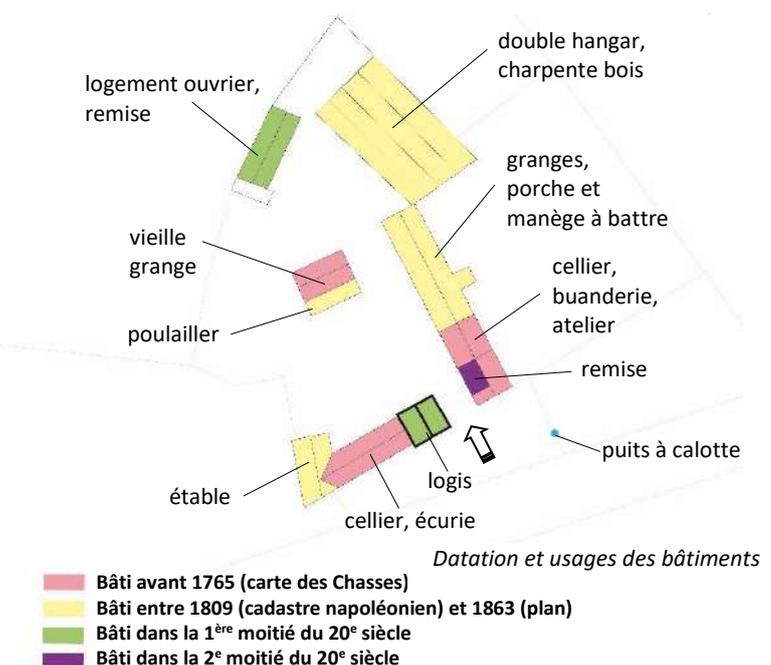


## La ferme de Feuillarde

La ferme et métairie de Feuillarde appartiennent au milieu du 17<sup>e</sup> siècle à Samuel Dacolle, procureur général au Parlement et receveur général de l'Université, puis aux moines de l'abbaye des Vaux de Cernay à partir de 1692 [AN, 25AP\_29]. Au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, la majorité des bâtiments de Feuillarde sont déjà construits. En 1779, elle est réunie à la ferme voisine de Malassis qui appartient au prieuré de Saint Paul des Aulnays (Saint-Rémy-lès-Chevreuse). A la Révolution, elles sont toutes les deux mises en vente comme biens nationaux et revendues comme ferme unique en 1821 à un grand propriétaire versaillais, Pierre Fourcault de Pavant. Sa famille délaisse l'activité de Malassis et réalise d'important travaux à Feuillarde : le plan de la propriété daté de 1863 [archives privées] atteste de deux nouvelles granges. Une habitation pour les ouvriers agricoles est bâtie en 1904 dans l'arrière-cour de la ferme, tandis que le logis est vraisemblablement construit dans les années 1910-1920. La Feuillarde s'organise autour d'une cour et d'une arrière-cour plus récente. La maison du fermier, assimilable à une maison bourgeoise de début de siècle, en garde l'entrée. De plan carré, construite en meulière recouverte d'un enduit rocaillé, incrusté de fragments de meulière, ses fenêtres comportent des linteaux métalliques et des garde-corps aux volutes florales, et sa façade est soulignée par un décor de brique (bandeaux, frises en redents, appuis de fenêtre). Côté cour, le logis présente un perron d'entrée couvert d'une marquise à aisseliers en bois. Le bâtiment mitoyen abritant cellier et écurie a été transformé en habitation. Seule demeure la lucarne à engrangement du grenier. En retour sur la cour, l'étable a gardé ses ouvertures dont l'aération en demi-lune en brique et la fenêtre de grenier. Son pignon conserve les traces de la bergerie qui venait s'y adosser, récemment écroulée. La mare contiguë a, elle aussi, disparue. De l'autre côté de la cour, face au logis, se trouve la vieille grange qui fermait la cour au nord mais qui a été réduite de moitié pour ménager un passage vers l'arrière-cour. Ouverte sur ce passage, elle se caractérise par une impressionnante charpente et un toit descendant, le poulailler ayant été adossé au mur sud de la grange au 19<sup>e</sup> siècle. A l'est se trouvent deux granges dont l'une est ouverte sur les champs par un porche flanqué d'un manège à battre, et dans leur continuité un atelier. Dans la cour secondaire, un hangar de profondeur double présente une charpente en bois remarquable. En face, un logement ouvrier datant de 1904 s'élève en meulière, flanqué d'une remise et d'une charreterie en bois.



Cadastre napoléonien, 1809 ©ADE 3P\_084

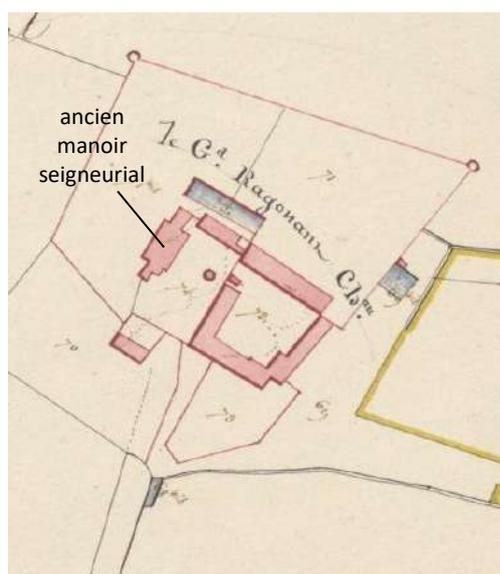




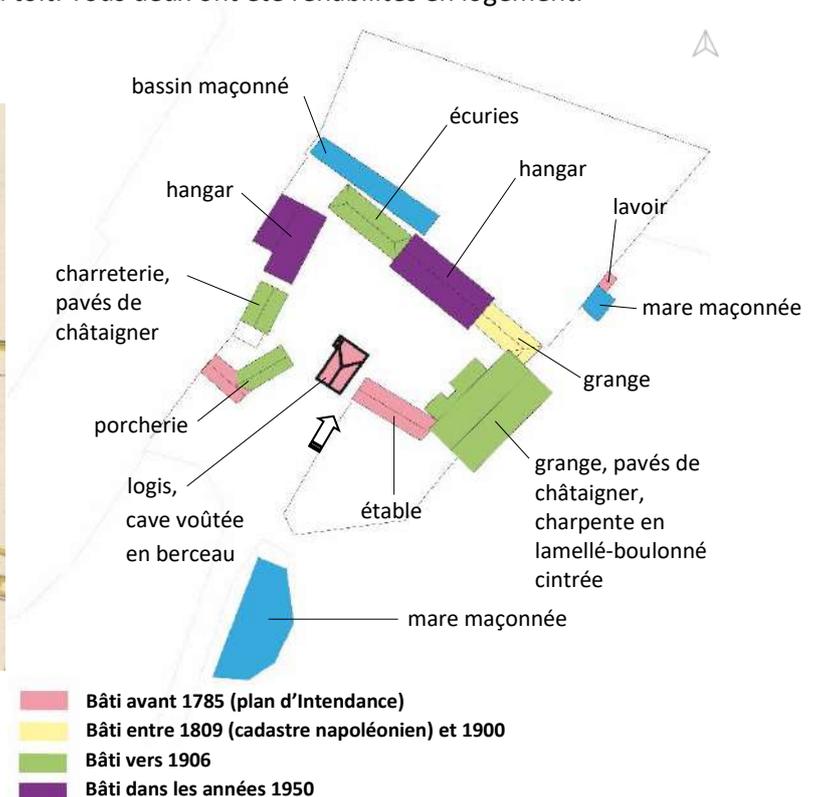
*Ferme de Feuillarde, vue Est et vue Sud, 2009-2012*

## La ferme de Ragonant

La ferme du Grand Ragonant, attestée en 1660, est le siège seigneurial du fief de Ragonant. Le domaine est vendu en 1823 aux propriétaires du château de Vaugien. En 1842, le manoir seigneurial (cf cadastre napoléonien), faisant double emploi avec le château de Vaugien nouvellement construit, est démoli [Rousseau, *Les fermes de Gometz-la-Ville*]. Le logis de la ferme est « raccourci » et la cour fusionne avec celle du manoir disparu pour ne former qu'un seul et unique ensemble. En 1899, le Ragonant entre en possession du député Henri de Wendel qui dote la ferme de nouvelles constructions vers de 1906 [source orale] : les écuries, la charreterie, la porcherie et la grande grange. La ferme est accessible par le plateau par une allée plantée de hêtres. Le logis, à gauche du porche cintré en grès et calcaire, a été transformé vers 1906 puis dans les années 1940-1950, et se présente comme une maison bourgeoise. La démolition de sa partie nord est visible par le long brisis de sa croupe, et son élargissement se comprend au regard de la cave voûtée en berceau beaucoup plus étroite que la maison. La maison est en meulière recouverte d'un enduit rocaillé avec les encadrements d'ouvertures peints. A l'est, l'étable est ouverte par trois portes, des aérations et des gerbières au niveau du grenier à foin. En retour, la grande grange bâtie en 1906 à l'emplacement d'une ancienne constitue l'un des premiers exemples de la région d'une charpente en lamellé-boulonné cintrée. Perpendiculaire, une petite grange venait faire raccord avec une bergerie. Détruite en 1949, celle-ci est remplacée un hangar qui la prolonge et donne accès au potager-verger situé au nord du corps de ferme. Dans la continuité, l'écurie de 1906, caractérisée par sa toiture en ardoise et ses linteaux métalliques, conserve ses portes et lucarnes, tandis que les aérations ont été agrandies en fenêtre pour les besoins de la réhabilitation du bâtiment en gîte. A l'arrière, le canal maçonné constituait la réserve en eau pour le potager de la demeure seigneuriale. L'aile ouest se compose au nord d'un hangar récent et d'une charreterie du début de siècle aux pavés en châtaigner, à charpente en bois et poteaux sur dés de brique. L'angle sud-ouest de la ferme est constitué d'un bâtiment ancien de plain-pied, non identifié, et d'une porcherie repérable par ses lanterneaux d'aération en bois placés sur le faîtage du toit. Tous deux ont été réhabilités en logement.



Cadastral napoléonien, 1809 ©ADE 3P\_084





*Ferme de Ragonant, vues Sud, 2009-2017*

## II – Le patrimoine du 19<sup>e</sup> siècle

### 1. Généralités

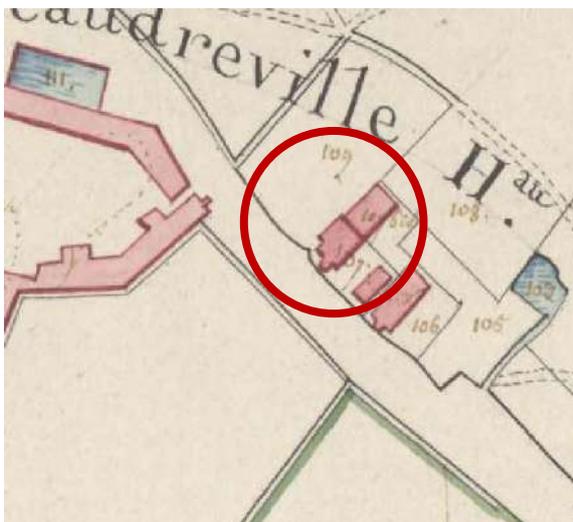
A Gometz-la-Ville, la Révolution a entraîné peu de changement dans le découpage du territoire, si ce n'est une évolution du statut des propriétés, notamment des grandes fermes, qui passent des mains des religieux ou des nobles à celles de grands notables locaux. A part cela, il n'y a pas de grand changement sociologique, les demeures bourgeoises ou de villégiatures ne fleurissent que peu à Gometz-la-Ville. La population étant stagnante depuis la fin du 18<sup>e</sup> siècle (environ 230-250 habitants), le tissu urbain n'a presque pas changé au cours du 19<sup>e</sup> siècle. Il faut attendre la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle pour voir l'enveloppe urbaine s'élargir et se densifier. La fin du 19<sup>e</sup> siècle est synonyme, pour la commune, d'aménagement urbain notamment autour de l'église (presbytère, maison d'école, cimetière, etc.) et de construction publique (la mairie-école). Sur le plan économique, des fermes de taille modestes voient le jour, tandis que leurs aînées s'agrandissent et s'adaptent aux nouvelles techniques agricoles et à l'augmentation des rendements.

## 2. Les fermes satellites de Beaudreville

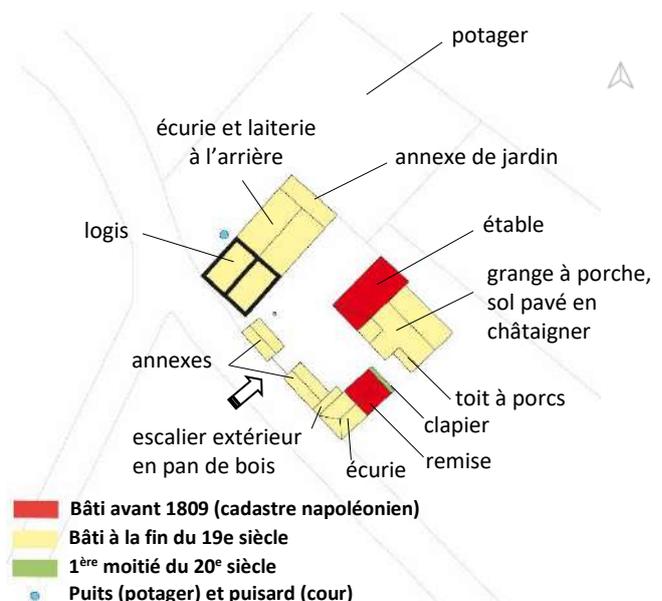
Parmi les fermes du 19<sup>e</sup> siècle qui sont aujourd'hui bien préservées se trouvent les deux fermes du hameau de Beaudreville, « satellites » de la grande ferme de Beaudreville détruite dans les années 1970 pour faire place au lotissement de Chevry.

### **La ferme « Botineau » (petite ferme de Beaudreville)**

Au hameau de Beaudreville, sur le chemin menant à Chevreuse, le terrain du « clos Saint Germain », appartenant à la fabrique de Gometz-la-Ville, est acquis au lendemain de la Révolution par la famille Duvivier qui y bâtit une maison autour de laquelle va se développer une petite exploitation agricole, certainement complémentaire à celle de la grande ferme de Beaudreville située en face. Un incendie impose la reconstruction en 1885 du logis [Rousseau, *Les hameaux de Gometz-la-Ville*]. C'est aussi vraisemblablement de cette période que datent les autres bâtiments organisés autour de la cour pavée (grange, écurie, annexes). De part et d'autre de l'entrée se trouvent deux annexes de plain-pied couvertes d'ardoise, alignées sur la rue. A gauche de la cour, perpendiculaire à la rue, se trouve au sud le logis qui s'élève sur un étage et un grenier (lucarne à engrangement) et au nord la laiterie qui conserve encore son plan de travail, et les écuries côté cour, surmontées d'un grenier à foin ouvert par de grandes gerbières. En fond de cour se trouve l'étable, ouverte en pignon par une porte fermière. Elle conserve ses mangeoires, râteliers et sol pavé. La grange perpendiculaire se voit ajouter un porche bien après sa construction. Elle présente un plan assez ramassé et un sol en pavés en châtaigner. Le dernier bâtiment marquant l'angle sud de la ferme se compose d'une remise à grenier et, côté rue, d'une écurie datant de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Cet espace est couvert d'un plancher à poutres IPN et voûtains de brique caractéristique de cette fin de siècle. Au-dessus se trouve un grenier à foin accessible par un escalier hors œuvre en pan de bois. L'ensemble de cette petite ferme de Beaudreville est intéressant par sa situation charnière entre l'ancien hameau et le lotissement de Chevry, son empreinte paysagère (front bâti, murs, limite de champs) et enfin par son bon état de conservation.



Cadastre napoléonien, 1809 ©ADE 3P\_084



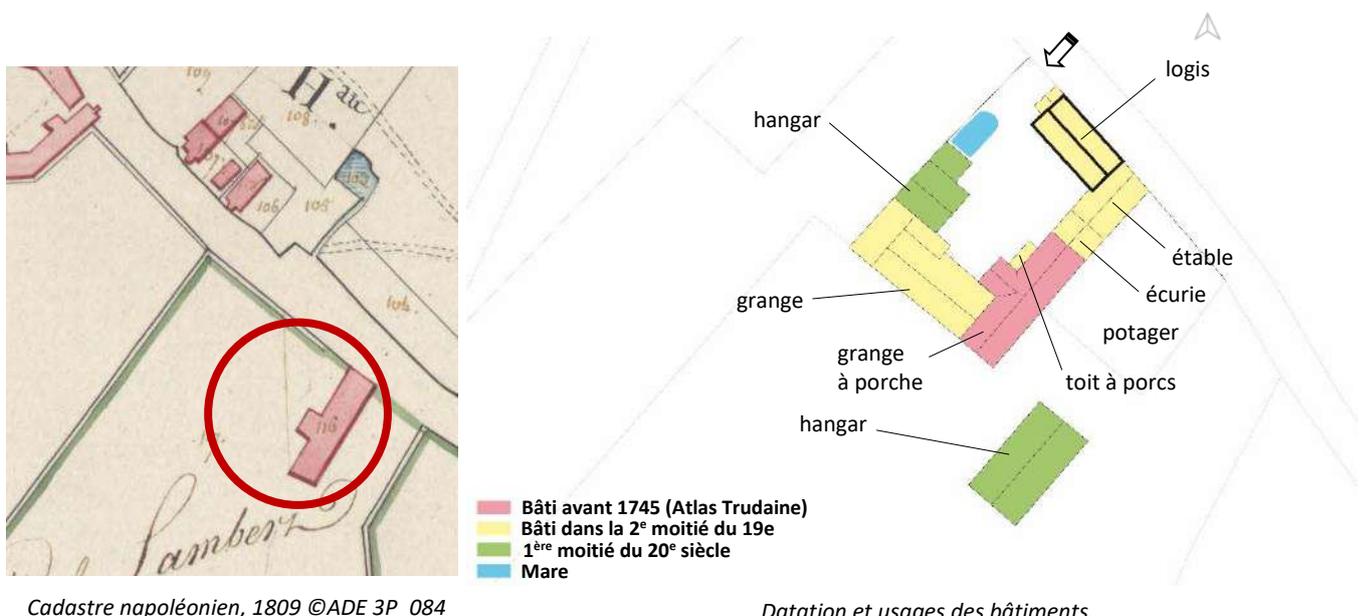
Datation et usages des bâtiments



*Petite ferme de Beaudreville, 2012*

## La ferme « Delange-Malnou »

Plus à l'est, à l'entrée du hameau de Beaudreville en venant du bourg, se trouve la ferme « Delange-Malnou ». Au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, le fief Lambert mentionné en 1580 comme sous-division du fief de Beaudreville [Leboeuf, *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*], est réuni à la grande ferme de Beaudreville [Rousseau, *Les hameaux de Gometz-la-Ville*]. En 1842, ce qui correspondait au fief Lambert est vendu à Pierre Delange : un grand enclos comprenant une grange à porche, déjà attestée sur la carte des Chasses (1765). C'est lui y établit une ferme en faisant construire le logis vers 1846 [source orale] ainsi que l'étable, l'écurie et une seconde grange dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Le hangar est un ajout du premier tiers du 20<sup>e</sup> siècle. Les bâtiments s'organisent autour d'une cour presque carrée. Le portail donne sur une petite mare maçonnée et, à gauche, sur l'habitation. Edifié au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, le logis s'élève sur une cave signalée par une porte basse côté rue, un rez-de-chaussée, un étage de grenier aujourd'hui aménagé et un comble. La façade sur rue est peu percée et de façon irrégulière. Côté cour, seul le rez-de-chaussée a des ouvertures régulières correspondant à la partie habitable. Le grenier marqué par de grandes gerbières a été remanié notamment par l'ajout de fenêtres et d'un escalier extérieur. Le comble a conservé sa petite lucarne à engrangement. La présence d'un soubassement en meulière appareillée apparente et d'une corniche en plâtre distinguent l'habitation des autres bâtiments agricoles. L'aile orientale, en retour, comporte l'étable, l'écurie et la grange. Les deux premières ont deux entrées distinctes et sont reconnaissables sur la façade arrière aux petites aérations horizontales et côté cour par la lucarne à engrangement du grenier à foin. Accolée à l'écurie se trouve la grange, élément le plus ancien, identifiable par son grand porche au linteau de bois et aux piédroits massifs consolidés par des ancrs métalliques. Une autre grange en retour possède une façade en retrait sous une toiture formant débord. Perpendiculairement, un petit hangar carré couvert d'ardoise referme la cour sur le quatrième côté. Cette ferme est intéressante par son rôle paysager d'entrée de hameau et par son bon état de conservation.





*Ferme « Delange-Malnou », vue Est et vue Nord 2012*

### 3. Les villas

La typologie des villas, habitation individuelle de grandes dimensions implantée en cœur de parcelle, qui se développe au 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle, est quasi inexistante sur la commune. Contrairement à celle du 16 rue de Chartres, celle du n°1 de la même rue présente un bon état de conservation et un intérêt paysager dû à une situation d'entrée de bourg en limite de champs. Cette villa a été construite dans le dernier quart du 19<sup>e</sup> siècle, probablement vers 1890. La propriété, située à l'entrée nord du village, est bordée de murs hauts en meulière rocaillée. Elle est accessible par un portail à deux piles et une grille laissant visible la demeure. L'élévation est symétrique autour d'une porte axiale, accessible par un perron, et d'un balcon au premier étage. Les ferronneries des garde-corps du balcon et des fenêtres ont été bien conservées, tout comme la modénature en plâtre constituée de pilastres d'angles et de la corniche. La toiture à croupes est en ardoise, dotée de deux œil de bœuf, et possède des arêtières et deux épis de faîtage (dont une girouette) en zinc, ainsi que deux épaisses souches de cheminées en brique. Seul élément dénaturant, un porche vitré a été ajouté à l'entrée.



*Villa du 1 rue de Chartres, 2012*

#### 4. Le domaine de Belleville

##### *Le château*

Il existe peu de maisons bourgeoises à Gometz-la-Ville, mais une belle maison de notable trône au nord de la commune : le château de Belleville. Au 17<sup>e</sup> siècle, le fief et la ferme de Belleville sont la propriété d'un procureur du Châtelet de Paris, Gilles de Trapu. Un certain François Béasse de La Brosse fait édifier vers 1754 un nouveau logis seigneurial, autrefois intégré au corps de ferme. Dans le prolongement de ce bâtiment couvert en tuiles, son héritier Pierre Gallois fait construire un pavillon vers 1774. Le domaine entre, par alliance, dans la famille Devin en 1789 et la fille de Pierre Gallois fait construire les deux ailes en V encadrant le pavillon carré et la cour d'honneur, dans les années 1800, par l'architecte Jean-François Fougroux [Rousseau, *Gometz, la chronique locale*]. Le comte de Chambray fait reconstruire la ferme en 1855, plus éloignée du château que la précédente. De nouveaux communs sont construits et le parc aménagé. Le château est racheté en 1888 par le banquier espagnol Yvo Bosch qui y fait de grandes réparations. Il est ensuite acquis en 1919 par Léontine Thome, sœur du maire de Sonchamp André Thome et résidant au château de Pinceloup, pour y fonder l'École Agricole et Ménagère. La ferme est quant à elle achetée par M. de Villefranche dans ces mêmes années. Avec ses terres agricoles, elle devient en 1968 la propriété de la SCI de Chevry II dont le programme immobilier va rayer le parc, le hameau et la ferme de Belleville de la carte de Gometz-la-Ville. Le château est quant à lui racheté en 1976 par la Ville de Gif-sur-Yvette qui y implante un centre culturel. Récemment restauré entre 2009 et 2013, il se trouve désormais au cœur du secteur pavillonnaire de Chevry, dans un parc boisé composé d'un plan d'eau et d'un jardin potager. L'entrée du domaine de Belleville est marquée par une grille encadrée de murets maçonnés, précédés d'un alignement d'arbres appelé le « mail ». Le château à proprement parler s'organise autour d'un pavillon central de plan polygonal avec un avant-corps formant l'entrée, encadré de deux ailes en V, et prolongé dans son axe d'une aile en retour à l'arrière. Le plan symétrique composé de plusieurs modules, mais aussi le traitement des parements et des toitures, apporte une dynamique à cette architecture aux façades sobres. Le soubassement du bâtiment est en meulière apparente à enduit teinté et rocaillé, incrusté de fragments de meulière. Les façades sont couvertes d'un enduit de couleur jaune, rehaussé par un enduit légèrement plus foncé pour les modénatures en plâtre (bandeau, encadrements d'ouverture, corniche), tandis que la corniche du bâtiment centrale et les balustres des ailes latérales sont en pierre de taille calcaire, tout comme le perron. Les fenêtres sont à petits carreaux, protégées de garde-corps métalliques, tandis que des lucarnes cintrées ouvrent sur les combles de la toiture à la Mansart couverte d'ardoise. Celle-ci présente un jeu de volumes intéressants, formé par trois toits brisés en pavillon côté cour d'honneur.



*Façades principale et arrière du château de Belleville, 2014*

### ***Les bergeries***

La ferme de Belleville, rattachée au château éponyme, a été reconstruite en 1855 par Edouard de Chambray et démolie dans les années 1980 par la SCI du Château. Les cinq bâtiments communément appelés les « bergeries » seraient les seuls vestiges de cette ferme, ou plus probablement les communs du château, construits dans la 2e moitié du 19e siècle. La dernière construction à l'ouest, aujourd'hui scindée en deux bâtiments, était d'un seul bloc. La parcelle cadastrale unique pour toutes ces anciennes bergeries et pour le bâtiment en ruine confirme qu'il s'agit d'un grand ensemble homogène qui a dû être bâti au même moment, avec une logique utilitaire bien marquée. Les cinq bâtiments orientés nord-sud sont bâtis en moellons de meulière avec un décor de brique et de céramique (frises). Ils sont aujourd'hui en mauvais état et devraient, sous peu, faire l'objet d'une réhabilitation de la part de la commune de Gif-sur-Yvette qui en est propriétaire.



*Communs dites « bergeries » de Belleville, 2017*

## 5. La mairie-école

Le 19<sup>e</sup> siècle est celui de l'essor du pouvoir municipal et des premières infrastructures publiques. En 1856, le conseil municipal de Gometz-la-Ville décide la construction d'une « maison communale » sur la place de l'église comprenant logement de l'instituteur, école et mairie. Les travaux sont réalisés selon les plans de Dubois, architecte de l'arrondissement de Rambouillet, pour un montant de 8 500 Francs, et se terminent en 1860. La partie nord du cimetière qui jouxtait l'église est transformée en deux cours distinctes (filles et garçons) et la partie sud en jardin pour l'instituteur. Une trentaine d'élèves fréquente alors l'école. En 1897, une extension au rez-de-chaussée améliore le confort du logement de l'instituteur avec la création d'une nouvelle cuisine, une buanderie et une salle à manger. La mairie-école est bâtie en pierre de meulière enduite à pierre vue. A l'origine, elle possédait un enduit couvrant le matériau et des éléments de décor en plâtre soulignant son architecture, dont la corniche du pavillon central a été conservée. Elle présente une composition de façade symétrique et ternaire, constituée d'un corps central à étage et en retrait, flanqué de deux petits pavillons en rez-de-chaussée. L'extension latérale crée depuis l'agrandissement de 1897 une dissymétrie atténuée par un traitement unitaire de la façade. Plusieurs éléments distinguent la mairie-école des autres maisons du bourg : sa position centrale, son isolement sur la place, son perron, sa toiture en ardoise, ainsi que sa composition en trois volumes. Contrairement à d'autres mairies-écoles, elle ne possède ni inscription, ni horloge ou cloche. La répartition intérieure des fonctions est, elle aussi, peu commune. Au centre, on trouve la salle de classe, à droite la mairie, à gauche le logement de l'instituteur dont les chambres sont à l'étage. Aujourd'hui, le bâtiment a subi des transformations : réfection des enduits, fermeture du perron par un vestibule vitré, extension récente de la salle municipale par une véranda. En revanche, l'organisation des espaces intérieurs n'a pas changée, à quelques cloisons près. La salle de mairie est devenue le secrétariat, la classe est devenue salle du conseil, et l'extension du logement de l'instituteur constitue le bureau du maire.



Vue de la mairie-école, vers 1900 et 2016 ©ADE 11Fi 176 et PNR



## CONCLUSION

### Statistiques de l'inventaire de Gometz-la-Ville

TYPOLOGIES PATRIMONIALES					
<u>Pat. religieux</u> <b>1 (5%)</b>	<u>Pat. agricole</u> <b>10 (48%)</b>	<u>Pat. domestique</u> <b>6 (29%)</b>	<u>Pat. public,</u> <b>1 (5%)</b>	<u>Urbanisme</u> <b>2 (10%)</b>	<b>21 (100%)</b>
Eglise <b>1</b>	Ferme <b>8</b> Grange <b>1</b> Bergeries <b>1</b>	M. rurale <b>3</b> M. de bourg <b>1</b> Villa <b>1</b> Château <b>1</b>	Mairie-école <b>1</b>	Bornes <b>1</b> Cour commune <b>1</b>	

DEGRÉS D'INTÉRÊT					
<u>Repéré</u> <b>3 (14%)</b>	<u>Intéressant</u> <b>14 (67%)</b>	<u>Remarquable</u> <b>4 (19%)</b>	<u>Exceptionnel</u> <b>0 (0%)</b>	<b>21 (100%)</b>	

### Intérêt de la commune

Au-delà de tous ces édifices remarquables, présentés au cours de cette synthèse, l'intérêt patrimonial de Gometz-la-Ville se fonde surtout sur la morphologie de ses bâtiments, c'est-à-dire sur des persistances de volumes, de gabarits, et la lisibilité d'anciens usages, notamment en ce qui concerne les maisons rurales et les fermes. Ce sont ces éléments qui préservent l'identité des lieux et le caractère agricole de la commune, malgré sa situation actuelle périurbaine. On notera néanmoins que, bien souvent, les façades arrière et le bâti dit secondaire sont bien mieux préservés que le reste du patrimoine et doivent en cela faire l'objet d'attention. Au centre du village, des ravalements ont eu pour effet de dénaturer les constructions, notamment les maisons de bourg (reprise des ouvertures, lissage ou au contraire décroûtage des façades, enduit ciment). On observe une périurbanisation des formes architecturales, des aménagements urbains et des modes de restauration du patrimoine auxquels il faut être vigilant.

### Préconisations architecturales

Les caractéristiques morphologiques et architecturales ayant été soulignées dans ce document, il reste à rappeler les principes élémentaires relatifs à la transformation du bâti ancien : le maintien des volumes existants (surtout ceux visibles depuis la voie publique), le respect des matériaux d'origine (maçonnerie et toiture), la pratique de l'enduit à pierre vue (affleurant les pierres) pour les constructions en moellons de meulière, l'emploi de menuiseries bois plutôt que PVC, la limitation du nombre de lucarne et l'inspiration des formes et rythme des percements existants, le maintien des murs, grilles et portails de clôture anciens, etc. En effet, les tendances de modifications perceptibles dans la commune, comme dans de nombreux villages ruraux du Parc naturel et d'ailleurs, sont la disparition de l'enduit au profit de la pierre apparente ou, au contraire, la pose d'enduit trop épais et lissé façon « pavillon », ainsi que la transformation des ouvertures souvent reprises au ciment.

## SOURCES

*Atlas de Trudaine*, vers 1745, planche 17.

*Carte des Chasses*, vers 1765, feuille 11 « Arpajon ».

### **Archives départementales d'Essonne**

*Plan d'Intendance de Gometz-la-Ville*, dressé par Schmid, 1783, C2/6.

*Cadastre napoléonien*, 1809, 3P 084/01 à 09.

*Cartes postales anciennes*, 2Fi 084.

*Monographie communale de l'instituteur*, 1899, 4T/13.

*Archives communales*, 2O 627 à 2O 631.

*Dossier de pré-inventaire*, par Marc Virili, Pierre Pescheux, 1976-1982, 2W 56.

### **Archives privées de M. et Mme Pescheux**

#### **Archives privées de Mme Baillon**

#### **Archives privées de Mme Chérubin**

#### **Archives privées de Mme de Wendel**

#### **Archives privées de Mme veuve Rousseau**

### **Bibliographie**

AMIGOVILLE, *L'église Saint-Germain de Gometz-la-Ville*, brochure imprimée par la CCPL, 2016.

LEBEUF Abbé, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, vol. III, 1757.

LE FLOHC Jean-Pierre (dir.), *Le Patrimoine des communes de l'Essonne*, Paris, Editions Flohic, 2002.

KARGO, *Etat des lieux patrimonial de Gometz-la-Ville*, 2009.

CAILLAULT Pierre-Yves, TRABON Pierre-Jean, *Etude préalable à la restauration et mise en valeur de l'église Saint-Germain de Gometz-la-Ville*, 1998.

Service Archives-Documentation de Gif-sur-Yvette, *Le château de Belleville : une histoire à partager*, Gif-sur-Yvette, service Archives-Documentation, 1999.

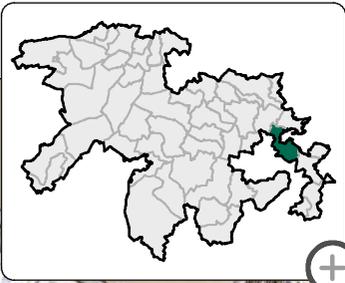
ROUSSEAU Pierre, *Gometz-la-Ville : chroniques d'histoire locale*, Mairie de Gometz-la-Ville, 1984.

ROUSSEAU Pierre, *Les fermes de Gometz-la-Ville*, Mairie de Gometz-la-Ville, 1986-1987.

ROUSSEAU Pierre, *Les hameaux de Gometz-la-Ville*, Mairie de Gometz-la-Ville, 1988-1989.

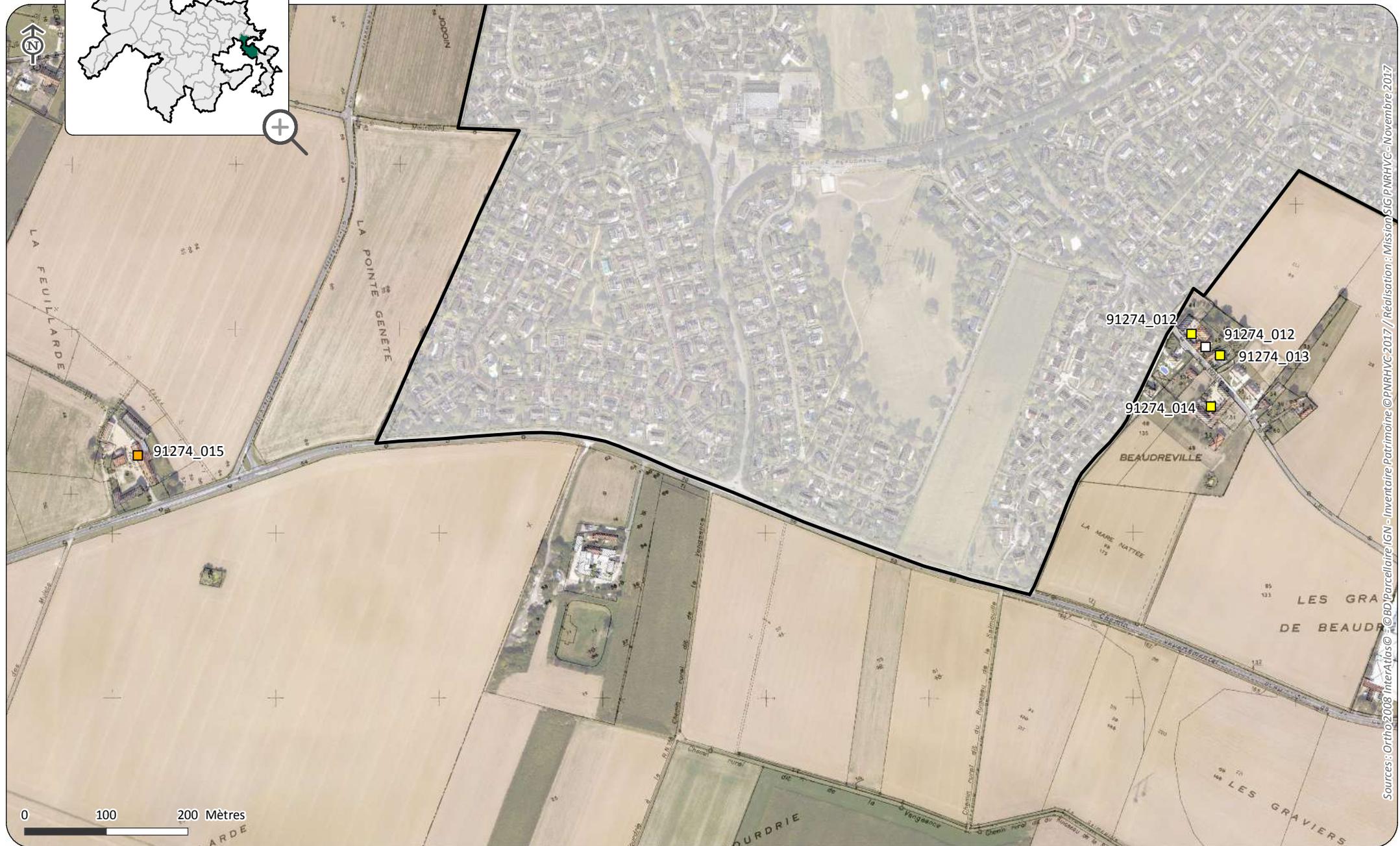
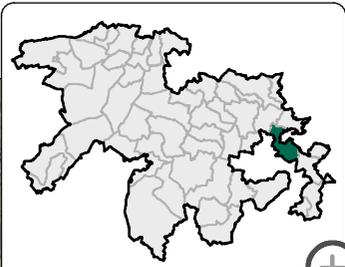


- Élément exceptionnel
- Élément intéressant
- Élément remarquable
- Élément repéré



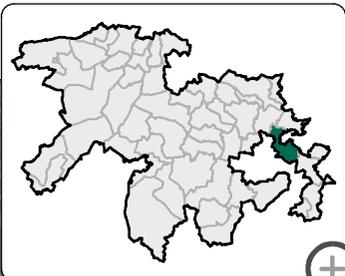


- Élément exceptionnel
- Élément intéressant
- Élément remarquable
- Élément repéré





- Élément exceptionnel
- Élément intéressant
- Élément remarquable
- Élément repéré





- Élément exceptionnel
- Élément intéressant
- Élément remarquable
- Élément repéré





Echelle : 1/4 000e - Novembre 2017

- Patrimoine religieux
- Patrimoine domestique
- Mobilier urbain/rural
- Patrimoine agricole
- Urbanisme
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire





- Patrimoine religieux
- Patrimoine domestique
- Mobilier urbain/rural
- Patrimoine agricole
- Urbanisme
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire



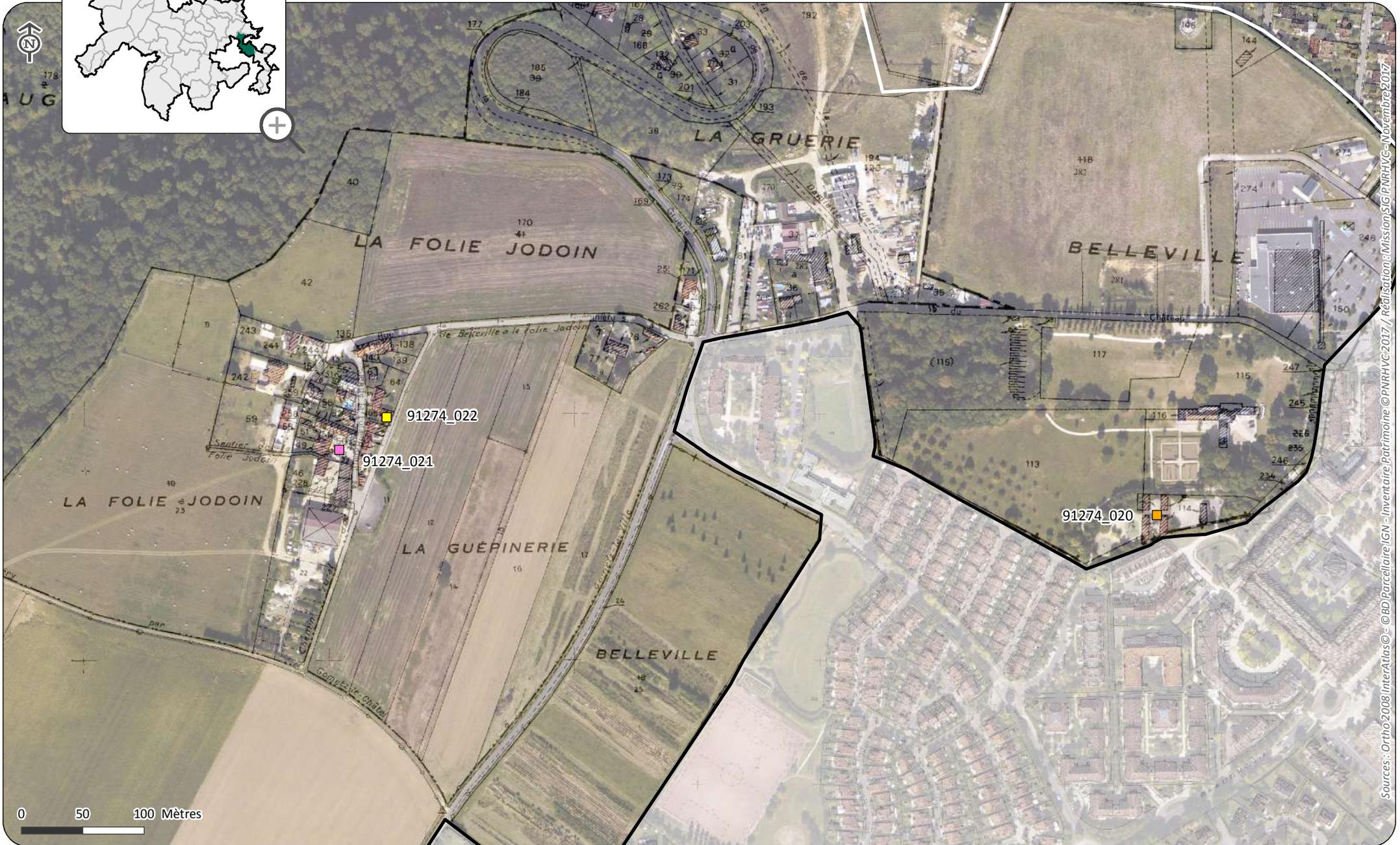
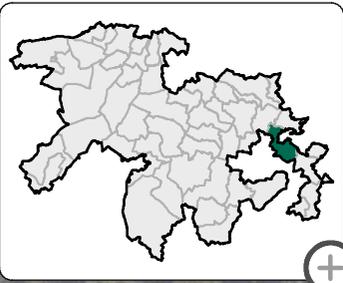


# Inventaire du Patrimoine Bâti du Parc : Gometz-la-Ville

# Repérage d'éléments bâtis d'intérêt patrimonial

Echelle : 1/4 000e - Novembre 2017

- Patrimoine religieux
- Patrimoine domestique
- Mobilier urbain/rural
- Patrimoine agricole
- Urbanisme
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire





Echelle : 1/4 000e - Novembre 2017

■ Patrimoine religieux

■ Patrimoine domestique

■ Mobilier urbain/rural

■ Patrimoine agricole

■ Urbanisme

■ Patrimoine public, administratif ou judiciaire

